



POUR INFORMATION

DEUXIÈME QUESTION À L'ORDRE DU JOUR

Date, lieu et ordre du jour de la Conférence internationale du Travail

Date de la 97^e session (mai-juin 2008) de la Conférence

1. Le programme des réunions¹ soumis à la présente session contient des informations anticipées pour 2008 et en particulier des dates indicatives pour la session de mai-juin 2008 de la Conférence internationale du Travail (CIT). Ces dates et celles de la 302^e session du Conseil d'administration (juin 2008) ont été choisies compte tenu de la nouvelle structure que le Conseil d'administration a approuvée en novembre 2006 pour la 96^e session (mai-juin 2007) de la CIT, sur la base des recommandations de son Groupe de travail sur la Conférence internationale du Travail². Il est donc proposé qu'en 2008 la 97^e session de la CIT se tienne du mercredi 28 mai au vendredi 13 juin et que la 302^e session du Conseil d'administration soit divisée en deux parties, dont l'une aura lieu le samedi 7 juin et l'autre le vendredi 13 juin, après la clôture de la CIT.
2. Conformément à la décision que le Conseil d'administration a prise lors de sa 297^e session (novembre 2006), les dates définitives dépendront de la décision concernant la structure à venir de la CIT, que le Conseil d'administration prendra lors de sa 300^e session (novembre 2007) après que son groupe de travail aura examiné les résultats de l'application pratique de ses propositions pendant la session de 2007. Elles dépendront aussi de la décision finale que prendra le Conseil exécutif de l'Organisation mondiale de la santé en mai 2007 à propos des dates de la session de mai 2008 de l'Assemblée mondiale de la santé.
3. Néanmoins, sachant que trois matchs de la Coupe européenne de football (EURO 2008) auront lieu à Genève pendant les deux premières semaines du mois de juin 2008 (les 7, 11 et 15 juin 2008), ce qui risque de poser des problèmes d'hébergement pour les délégués de la Conférence, le Bureau se propose d'inviter les mandants tripartites de l'OIT à effectuer leurs réservations le plus tôt possible sur la base de ces dates provisoires.

Genève, le 13 mars 2007.

Document soumis pour information.

¹ Document GB.298/Inf.1.

² Document GB.297/4.